



Trois exercer sur mon terrain classe nd

Par **anna schmid**, le **05/05/2008** à **11:06**

bonjour. je suis a Brignoles dans le var, et jai creer un country club sur la loi de 1901 que jai deja 3 semaines par la prefecture .donc jai ouvert le club le 1 mai avec dance country et musique sur mon terrain de 1,300mq au puplique
le lendemain 2mai et venue la mairie avec une arrete ,et je doit fermer .
je suis aller a la mairie a l'urbanisme aujour'tui puis ils me disant que je suis dans une zone ND et que je ne pas le trois exercer aucune activite.
et que je doit tout demonter.
SVP que doit faire MERCI